

Pesticides dans l'eau du robinet : une préoccupation sanitaire

L'eau potable au robinet, un confort définitivement acquis ? Si la qualité microbiologique de l'eau est fort heureusement assurée, cette année près de 2 millions de français ont bu une eau polluée par des nitrates et des pesticides provenant à 70 % de l'usage intensif de fertilisants chimiques et de produits phytosanitaires en agriculture.

Dans la 2ème circonscription de Seine-Maritime, plusieurs captages fournissent une eau non conforme en pesticides. Et les effets négatifs de ces polluants chimiques sur la santé (cancers, maladies neuro-dégénératives et problèmes de fertilité) sont maintenant établis.

Reconquérir une ressource en eau de qualité devrait logiquement être une priorité de nos politiques de santé publique. Nous en sommes loin.

Traiter l'eau ou protéger la ressource ?

Ne voulant pas contrarier les lobbies industriels de la chimie et de l'agriculture, la France ne cesse de retarder la mise en oeuvre des directives européennes. Le bon sens voudrait que l'on ne déverse pas de pesticides sur un bassin versant et surtout pas aux abords immédiats d'un captage, afin de protéger la ressource en eau ! Le bon sens... et la directive cadre sur l'eau, son non-respect aboutissant souvent à une forte dégradation de l'eau.

Et si dans les communes alimentées par un de ces captages touchés, on peut boire de l'eau redevenue conforme, c'est au prix de coûteux dispositifs de traitement. Cette solution est certes efficace, mais elle n'est pas durable : la ressource reste polluée et les consommateurs paient cher les traitements sur leur facture d'eau.

Le système est ainsi organisé que les coûts de dépollution sont aujourd'hui supportés par les consommateurs et non par ceux qui emploient les produits polluants dans leurs activités industrielles et agricoles.

Dans un tel contexte, le rôle de l'Etat est incon-

turnable pour imposer aux syndicats d'eau d'agir avec l'aide des organismes qui disposent de l'expertise et des moyens financiers de le faire : l'Agence de l'eau, l'Agence régionale de santé.

Une agriculture durable, meilleure pour les citoyens... dont font partie les agriculteurs

Faire «porter le chapeau» aux seuls agriculteurs n'est pas une solution «durable» pour sortir de ce cercle vicieux. Il faut agir en amont.

Si la mission première de l'agriculture est de nourrir la population, les agriculteurs sont aussi des acteurs importants dans la gestion de la qualité des eaux : pour que ces deux missions ne s'opposent pas, les politiques agricoles doivent rester cohérentes avec les directives cadrant la protection de la ressource en eau.

Ainsi, la nouvelle réforme de la PAC devra être fortement incitative à une baisse drastique en produits chimiques, à un maintien des prairies et au développement de l'élevage extensif et de l'agriculture biologique, par une redistribution adéquate des aides. Celles-ci représentent 240 millions d'euros par an dans notre région.

Accompagner la mutation écologique des exploitations permettra de plus de protéger la santé des agriculteurs et maintenir les fermes et l'emploi agricole.

Je veux agir lors de la prochaine mandature pour un radical changement de cap en matière de politique de l'eau, pour que la reconquête d'une ressource en eau de qualité devienne une grande cause nationale.

Véronique Moinet

Candidate d'union EELV-PS

Contact presse : Sandy Joly - 02.35.60.20.86 - contact@moinet2012.fr